

PRESENTATION SYNTHETIQUE



06/04/2017

Annexe au Budget Primitif 2017

Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles permettant aux citoyens de saisir les enjeux du Budget et du Compte administratif conformément à l'article L2313-1 du Code Général des collectivités territoriales

1. ELEMENTS DE CONTEXTE

• Repères démographiques

Collectivité	INSEE 2016	%	DGF2016	%2	INSEE 2017	%3
KERVIGNAC	6 669	37,11%	6753	35,14%	6708	36,98%
MERLEVENEZ	3 212	17,87%	3254	16,93%	3237	17,85%
NOSTANG	1 506	8,38%	1563	8,13%	1543	8,51%
PLOUHINEC	5 388	29,98%	6336	32,97%	5422	29,89%
SAINTE-HELENE	1 196	6,66%	1311	6,82%	1228	6,77%
CCBBO	17 971	100,00%	19 217	100,00%	18 138	100,00%

La CC BBO regroupe une population de 18 138 habitants au 1er janvier 2017 au sein de laquelle les deux principales communes pèsent pour 2/3.

La croissance démographique continue d'être dynamique sur le territoire : plus 0.93% d'augmentation de population, soit 0.1 point de plus que la croissance démographique du Morbihan et 0.2 point de plus que la croissance nationale.

• Repères sur les compétences

La CCBBO dispose des compétences statutaires suivantes au 1^{er} janvier 2017 :

COMPETENCES OBLIGATOIRES

- ✓ Aménagement de l'espace communautaire
- ✓ Actions de développement économique et du tourisme
- ✓ Collecte et traitement des déchets
- ✓ Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

COMPETENCES OPTIONNELLES

- ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement
- ✓ Action sociale d'intérêt communautaire
- ✓ Création et gestion de Maison de service au public (en cours)

COMPETENCES FACULTATIVES

- ✓ Création, entretien et gestion d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire (salles de sports de Bellevue et de Kervignac, base nautique de vieille chapelle)
- ✓ Soutien aux activités sportives et culturelles d'intérêt communautaire
- ✓ Création, développement et gestion de services multimédia NTIC au profit du grand public
- ✓ Gestion du village de Remoulin
- ✓ Réseaux de communications électroniques
- ✓ Elaboration d'un PLH
- ✓ Sécurité des plages soumises à surveillance estivale
- ✓ Mise en œuvre d'actions d'amélioration de la politique des transports collectifs
- ✓ Création d'un service de police intercommunale
- ✓ Développement de l'économie circulaire
- ✓ Délégation de maîtrise d'ouvrage pour construction
- ✓ Eau
- ✓ Assainissement non collectif

La CCBBO gère certaines de ses compétences au travers de 4 budgets annexes :

- Service public d'élimination des déchets (SPED : M4)
- Service public d'assainissement non-collectif (SPANC :M4)
- Gîtes du Remoulin (M4)
- Bâtiment scolaire et périscolaire de Sainte-Hélène

• Repères en matière de fiscalité

La CCBBO applique depuis l'origine le régime de la fiscalité additionnelle et perçoit donc une fiscalité sur les 4 taxes :

- Taxe d'habitation (TH)
- taxes foncières bâties et non bâties (TFB et TFNB)
- cotisation foncière des entreprises (CFE))

MONTANT DU BUDGET GENERAL

Le compte administratif du budget général 2016 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 859 417 € et un excédent d'investissement de 316 273 €, soit un total de 1. 175 million.

• Les dépenses de fonctionnement du budget général

Les nouvelles compétences imposées par la Loi Notre devraient avoir peu d'impact sur les dépenses de fonctionnement en 2017.

Type de dépenses	2015	2016	Prévision 2017
Dépenses réelles	2 375 900	2 174 022 €	2 500 000 €
Dont dépenses de personnel	1 598 154	1 551 254 €	1 700 000 €
Dont dépenses à caractère général	373 439	370 693 €	390 000 €
Dont autres charges de gestion courante (hors charges financières)	287 383	182 300 €	200 000 €

• Recettes de fonctionnement

	2015	2016	2017
Recettes réelles	2 894 600	2 500 125 €	2 600 000

• Dépenses d'investissement

	2015	2016	2017
Dépenses réelles	249 600€	195 054 €	750 000 €
dont dépenses financières	110 000 €	114 110 €	120 891 €

• Tableau prévisionnel d'investissement

Programmes principaux d'investissements	2017
Véhicule ACTE, CNP	50 000 €
Programme Haut débit fibre optique / FTTH	450 000 €
Achat parcelle parking BBO et aménagement	80 000 €
entretien et renouvellement du patrimoine	20 000 €
total	600 000 €

• Recettes d'investissement

	2015	2016	2017
Recettes réelles	371 870 €	130 000 € (FCTVA et reste-à réaliser salle de sports)	Affectation de l'excédent 2016, FCTVA, emprunt Caisse de Dépôt pour le FTTH

MONTANT DU BUDGET SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (SPED)

Le compte administratif provisoire du budget du Service public d'élimination des déchets (SPED) 2016 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 30 305 € et un excédent d'investissement de 304 650 €.

- **Les dépenses de fonctionnement du Service public d'élimination des déchets (SPED)**

Type de dépenses	2015	2016	Prévision 2017
Dépenses réelles	1 558 317 €	1 671 547 €	1 778 882 €
Dont dépenses de personnel	278 551 €	352 122 €	354 750 €
Dont dépenses à caractère général	1 251 884 €	1 281 920 €	1 382 623 €
Dont autres charges de gestion courante (hors charges financières)	4 525 €	12 993 €	14 000 €

- **Recettes de fonctionnement**

	2015	2016	Prévision 2017
Recettes réelles	1 864 838 €	1 864 202 €	1 953 442 €

- **Dépenses d'investissement**

	2015	2016	Prévision 2017
Dépenses réelles	127 305 €	178 232 €	1 358 097 €
dont dépenses financières	93 653 €	94 080 €	78 571 €

- **Tableau prévisionnel d'investissement**

Programmes principaux d'investissements	2017
Achat de contenants (bacs, composteurs, colonnes)	19 700 €
Réhabilitation et agrandissement de la déchèterie	1 800 000 €
TOTAL	1 889 700 €

- **Recettes d'investissement**

	2015	2016	Prévision 2017
Recettes réelles	6 615 €	8 562 €	1 520 330 €

MONTANT DU BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC)

Le compte administratif provisoire 2016 du budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif laisse apparaître un déficit de fonctionnement de 202 € et un déficit d'investissement de 8 108 €. Ces déficits sont liés à un décalage des recettes des opérations de réhabilitations. Pour 2017, un résultat positif est attendu.

Les tarifs du SPANC n'ont pas été révisés pour l'année 2017.

- **Les dépenses de fonctionnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

Type de dépenses	2015	2016	Prévision 2017
Dépenses réelles	23 891 €	261 748 €	493 776 €

- **Recettes de fonctionnement**

	2015	2016	Prévision 2017
Recettes réelles	42 104 €	261 546 €	502 087 €

- **Dépenses d'investissement**

	2015	2016	Prévision 2017
Dépenses réelles	1 104 €	21 959 €	0 €

- **Recettes d'investissement**

	2015	2016	Prévision 2017
Recettes réelles	0 €	13 787 €	0 €

MONTANT DU BUDGET DU VILLAGE DE REMOULIN

Le compte administratif provisoire du budget Remoulin 2016 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de l'exercice de 39 267 € et un déficit d'investissement de 8 665 €.

- **Les dépenses de fonctionnement du budget du village de Remoulin**

Type de dépenses	2015	2016	Prévision 2017
Dépenses réelles	113 270 €	136 443 €	165 097 €

- **Recettes de fonctionnement**

	2015	2016	2017
Recettes réelles	150 930 €	157 222 €	172 186 €

- **Dépenses d'investissement**

	2015	2016	2017
Dépenses réelles	174 429 €	32 151 €	28 691 €

- **Recettes d'investissement**

	2015	2016	2017
Recettes réelles	190 407 €	5 275 €	15 000 €

MONTANT DU BUDGET DE LA DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Le budget annexe présente un excédent d'investissement de 10 508 €.

- **Dépenses d'investissement**

	2016	Prévision 2017
Dépenses réelles	9 491 €	2 390 508 €

- **Recettes d'investissement**

	2016	Prévision 2017
Recettes réelles	20 000 €	2 380 000 €

STRUCTURE DE L'AUTOFINANCEMENT

composante de l'autofinancement	en euro	en euro par habitant	moyenne nationale pour la strate de collectivité
capacité d'autofinancement brute= CAF	565 506 €	32	43
CAF nette des remboursements de dettes	463 837 €	26	25

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Associations	2015	2016	2017
Boutique de Droit	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Mission locale	18 000 €	18 000 €	18 000 €
Groupement Jeune Blavet Océan (Football)	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Tour des Arts	3 285 €	3 285 €	3 285 €
Réseau Santé	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Les Pieds dans la Vase	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Le chant de l'Eucalyptus		1 000 €	1 000 €
Kervign'Art	500 €	500 €	500 €
La Fête de l'huître		1 000 €	1 000 €
Conseil de Développement		2 000 €	2 000 €
TOTAL	46 785 €	50 785 €	50 785 €

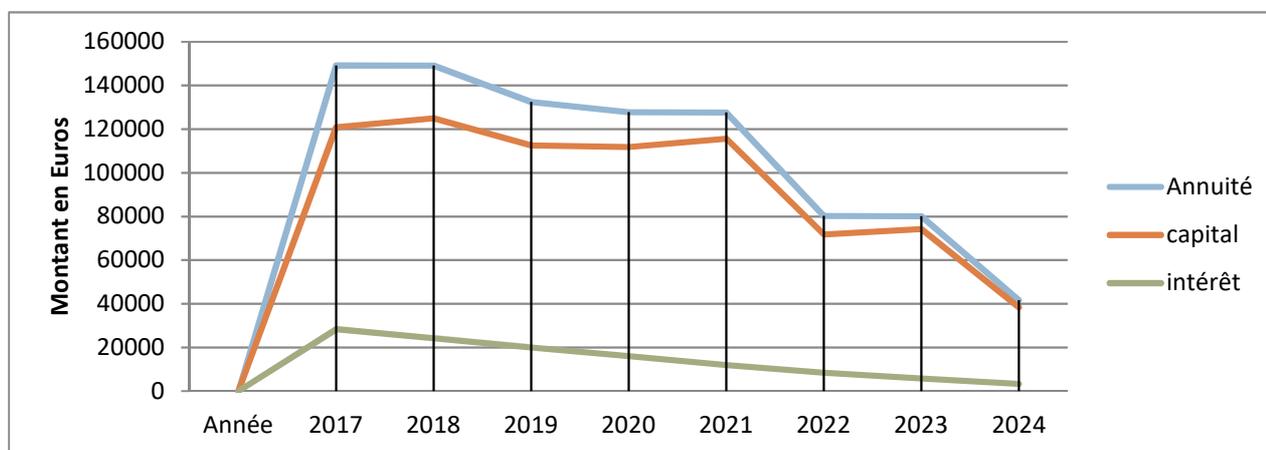
Organismes	2015	2016	2017 (montants provisoires)
SMRE	43 478 €	44 300 €	48 000 €
Animation LEADER G.A. L	1 700 €	2 300 €	2 300 €
SAGE du Golfe et de la Ria	3 100 €	3 300 €	3 300 €
Megalix Bouquet de service	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Nettoyage Plages Plouhinec	62 342 €		
Surveillance Plage Plouhinec	128 590 €	40 000 €	40 000 €
AMF	800 €	800,00 €	800,00 €
SCOT		17 737 €	17 737 €
TOTAL	244 210 €	113 437 €	117 137 €

NIVEAU D'ENDETTEMENT

Au 1^{er} janvier 2017, la ligne de Trésorerie ouverte de 1 000 000€ n'est pas utilisée.

Encours de la dette budget général

	2015	2016	2017
Echéances annuelles	134 230 €	145 500 €	149 213 €
Dont capital	101 630 €	114 050 €	120 891 €
Dont intérêts	32 600 €	31 320 €	28 321 €



La capacité de désendettement, soit l'encours de la dette / la capacité d'autofinancement est de 3.32 (moyenne nationale : 3.64).

Encours de la dette Tous les budgets

	2015	2016	2017
Echéances annuelles	247 768.90	262 692.65	247 740.66
Dont capital	200 616.16	218 794.02	210 130.06
Dont intérêts	47 152.74	43 898.63	37 610.60

NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

En 2016, les produits de fiscalité directe locale perçus en fiscalité additionnelle sur le territoire de la CCBBO se répartissaient comme suit :

Répartition des produits de fiscalité additionnelle 2016	TH / Taxe habitation		TFNB / Taxe foncier non-bâti		CFE / Cotisation foncière des entreprises	CVAE / Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	IFER / Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	TAFNB / Taxe additionnelle foncière non bâtie	TASCOM / taxe sur les surfaces commerciales	FNGIR / fonds nationaux de garantie individuelle des ressources	TOTAL
Kervignac	1 264 281	748 737	60 236	411 392	362 537	17 576	6 995	22 444	-	256 309	2 637 889
Merlevenez	652 612	417 264	29 711	51 154	36 195	5 893	3 428	21 847	-	195 234	1 022 870
Nostang	296 442	186 542	23 819	22 548	35 049	4 286	1 179	-	-	64 498	505 367
Plouhinec	1 590 546	951 423	53 449	209 025	119 532	10 179	10 432	25 260	-	36 739	2 933 107
Sainte-Hélène	331 102	179 008	14 333	10 095	812	2 143	2 000	-	-	97 709	441 784
CCBBO	4 18 179	310 037	22 045	63 522	28 840				-	34 702	807 921
TOTAUX	4 553 162	2 793 011	203 593	767 736	582 965	40 077	24 034	69 551	-	685 191	8 348 938

Les recettes des impôts locaux ont permis une recette de 845 414 € en 2016, contre 843 644€ en 2015.

Une augmentation des taux est prévue pour 2017, de manière à solidifier les recettes et à prévoir d'éventuels investissements, alors que la dotation de fonctionnement va encore diminuer. Cette augmentation générera 80 000 € de recette supplémentaire environ.

Pour éléments de comparaison

	taxe habitation	foncier bâti	foncier non bâti	cotisation foncière des entreprises
CCBBO		2,45	2,53	6,64
Lorient agglomération		9,14	0,51	3,65
AQTA		8,85	0,34	2,16
CC Arc Sud		8,74	0	2,12
CC du roi Morvan		8,66	0	1,66
Pontivy communauté		8,74	0	2,11
taux moyen national pour les communauté de communes à fiscalité additionnelle		4,85	4,36	12,26
				5,4

La mise en place de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) devra permettre d'abonder un budget annexe venant financer l'ensemble des dépenses liées à cette compétences. A ce jour, ces dépenses sont d'environ 50 000€ par an. Cette taxe sera mise en place en septembre 2017 pour une application en 2018.

PRINCIPAUX RATIOS

principaux ratios	CCBBO en € par habitant	Moyenne de la strate en € par habitant
Dépenses réelles de fonctionnement	131	239
Recette fiscale	48	133
Recettes réelles de fonctionnement	141	285
Dépenses d'équipement	5	77
Dettes	51	158
Dotation globale de fonctionnement	4	30
Marge d'autofinancement	97%	89,90%
Taux d'équipement	3%	27%
Dettes / recette réelle de fonctionnement	36%	55,50%

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

Présentation des effectifs actuels

43 titulaires (dont 20 aides à domicile mises à disposition)

32 non-titulaires (dont 24 agents en insertion)

Soit 75 agents au total

Soit 31 agents publics (hors contrats d'insertion et mises à disposition)

Le salaire moyen mensuel net à payer est de 1 168€ par mois et par équivalent temps plein en incluant le Service d'Aide à Domicile et de 1 277€ par mois sans le service d'aide à domicile.